

**Dialogue avec Martin Baumgartner****« Un processus de changement qui ouvre des perspectives »**

Martin Baumgartner, la CDIP a validé les nouveaux statuts du WBZ CPS en juin dernier. Quels sont les changements les plus significatifs ?

Désormais établies, les HEP devront à l'avenir, tout comme les Universités, endosser une plus grande responsabilité dans la formation continue des enseignant-e-s. Une meilleure continuité entre formation de base et formation continue est souhaitée. Les cantons repositionnent, en conséquence, le WBZ CPS comme Centre suisse de l'enseignement secondaire II (ZEM CES) avec un contrat de prestations redéfini.

Même sans offres de formation continue en notre nom propre, nous continuerons, à l'avenir, à jouer un rôle de coordination important pour la formation des enseignant-e-s et des cadres des écoles. Il nous est entre autres confié le mandat de mettre sur pied un portail internet, où sera rassemblé l'ensemble des offres de formation continue proposées par les Hautes écoles et les Universités pour le Secondaire II. Ce portail répond à un souhait exprimé de longue date lors de la création des HEP il y a plus de 15 ans déjà. Les activités du WBZ CPS soutenant le développement des écoles, de leurs enseignant-e-s et de leurs cadres perdureront et seront consolidées : l'encouragement des échanges entre les acteurs du Secondaire II par le biais de groupes de travail et de colloques, l'impulsion de thèmes innovants, la collaboration avec des enseignant-e-s de branches pour le développement de thèmes spécifiques au sein des écoles et des conférences et sociétés de branches.

Une nouveauté est l'implication directe plus grande de la CESFG (Conférence suisse des services de l'enseignement secondaire II formation générale) qui nous confiera des mandats spécifiques. Cette clarification de la structure vise aussi à renforcer le niveau intercantonal.

Depuis 47 ans, c'est son offre de formation continue qui fonde l'identité de notre institution. Que répondez-vous aux enseignants inquiets et sceptiques face aux changements annoncés ?

Le WBZ CPS a été fondé en 1969 avec pour mission d'offrir des cours de formation continue (de branches et didactiques) pour les enseignant-e-s des gymnases. Le potentiel de cette agence intercantonale est apparu rapidement : nous avons par exemple joué un rôle dans le projet RRM 95 concernant le plan d'études cadre pour les gymnases. Aujourd'hui nous proposons des espaces de réflexion et du soutien autour de thèmes importants pour le développement des écoles du Secondaire II : les épreuves communes, le travail de maturité, le choix d'études et de carrière. Nous animons notamment des groupes d'échanges et des réseaux autour de ces thèmes, au sein desquels les enseignant-e-s et les cadres de diffé-

rents cantons partagent leurs expériences. Le terrain pourrait tirer grand bénéfice de ces activités.

Dans le futur, nous devons aussi périodiquement rendre compte aux cantons de la qualité et de la quantité des offres de formation continue pour le Secondaire II. En lien avec notre mandat de coordination et en étroite collaboration avec les hautes écoles et les universités, nous aimerions réussir à relayer une offre de formation de haute qualité répondant aux besoins des professionnels de l'école. Il est indispensable pour cela d'impliquer le terrain. Je suis convaincu que le ZEM CES, dans sa nouvelle fonction, contribuera même, à moyen terme, à une amélioration visible de l'offre de formation continue.

A l'avenir, quelles seront les possibilités d'accès à des offres de formation hors canton ?

La mise en place de conditions favorables pour tous est un défi pour les hautes écoles, les cantons et les écoles. Dans un système de formation fédéral, ce sont les cantons, respectivement les écoles qui fixent les conditions d'accès aux offres et les clés de financement. Mais les prestataires – et ce seront les hautes écoles qui seront en première ligne – peuvent eux aussi y contribuer. Je suis persuadé que des solutions peuvent être trouvées pour peu que les offres de formation continue ne soient plus considérées uniquement dans une perspective régionale.

Des temps mouvementés attendent le WBZ CPS. Quels sont vos objectifs pour les prochains mois ?

Les prochaines étapes importantes sont la validation de notre contrat de prestations pour 2017–2020 lors de l'assemblée générale de la CDIP en octobre de cette année, puis l'accord définitif sur le financement du ZEM CES et par là-même des ressources dont nous disposerons. Nous allons aussi clarifier les conditions préalables à la réalisation de notre mission en suivant un processus de développement de l'organisation.

Quelles sont vos pensées plus personnelles sur ce processus de changement ?

L'institution se trouve dans un processus de changement permanent depuis son déménagement de Lucerne à Berne. Ce n'est pas toujours facile, en particulier quand notre existence est régulièrement remise en cause. Les nouveaux statuts nous donnent maintenant la légitimité de développer l'agence dans la durée. Nous ferons pour cela fructifier notre expérience. Je vois le processus de développement de l'organisation actuel comme un beau et passionnant défi pour mes dernières années professionnelles !

Interview : Marlies Eggen, WBZ CPS

